



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 9 avril 1997

Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Revenu familial après séparation, 1987 à 1993**

La situation économique des conjoints à la suite d'une séparation ou d'un divorce diverge grandement selon le sexe. Une année après la séparation, les femmes subissent une perte appréciable de 23 % de leur revenu familial ajusté, tandis que les hommes enregistrent un gain de 10 %.

2
- **Ventes de véhicules automobiles neufs, février 1997**

En février, les ventes de véhicules automobiles neufs ont augmenté de 5,1 %, enrayant presque la baisse de janvier.

4

AUTRES COMMUNIQUÉS

- | | |
|---|---|
| Indice des prix des logements neufs, février 1997 | 6 |
| Enquête annuelle des manufactures, 1995 | 6 |

NOUVELLES PARUTIONS 8

Revenu familial après séparation

Revenu familial après séparation est une étude approfondie des répercussions financières des séparations. On y traite du revenu après impôt ainsi que de la composition de la famille avant et après la séparation. L'analyse se concentre sur les personnes mariées qui ont eu des enfants et qui se sont séparées entre 1987 et 1993. Pour la première fois, les pensions alimentaires ont pu être retranchées du revenu de ceux qui les versent afin de bien mesurer leur changement de revenu.

De nouvelles règles entourant la fixation des pensions alimentaires entreront en vigueur le 1^{er} mai 1997. Cette nouvelle étude devrait apporter plus d'information dans les discussions à cet égard.

Cette analyse repose sur la nouvelle version de la Base de données administratives longitudinales, laquelle couvre la quasi-totalité de la population canadienne.

La publication *Revenu familial après séparation* (13-588-MPB, n^o 5, 33 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Diane Galarneau au (613) 951-4626 ou avec Jeannine Usalcas au (613) 951-4628, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages.



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Revenu familial après séparation

1987 à 1993

La situation économique des conjoints à la suite d'une séparation ou d'un divorce diverge grandement selon le sexe. Une année après la séparation, les femmes subissent une perte appréciable de 23 % de leur revenu familial, lequel a été ajusté pour tenir compte du nombre de membres de la famille. Quant aux hommes, ils enregistrent un gain de 10 %.

Changements médians¹ du revenu familial ajusté de l'ensemble des personnes séparées

1987 à 1993

	Années après séparation				
	1	2	3	4	5
	%				
Hommes					
Total	10	10	12	12	15
Couple	11	12	14	15	18
Monoparentaux	1	1	3	3	5
Seuls	14	14	13	13	16
Femmes					
Total	-23	-18	-13	-10	-5
Couple	8	9	11	13	14
Monoparentales	-31	-29	-26	-24	-21
Seules	-32	-29	-25	-22	-19
	dollars constants de 1993				
Hommes					
Total	2 000	2 000	2 200	2 400	2 800
Couple	2 100	2 300	2 700	2 900	3 200
Monoparentaux	100	100	500	500	800
Seuls	2 800	2 600	2 500	2 600	2 900
Femmes					
Total	-3 900	-3 000	-2 300	-1 600	-1 000
Couple	1 300	1 500	1 900	2 300	2 600
Monoparentales	-5 700	-5 400	-4 800	-4 300	-3 700
Seules	-6 800	-6 100	-5 100	-4 700	-3 600

¹ La médiane des changements en pourcentage ne correspond pas nécessairement à la médiane des changements en dollars puisque les médianes ont été calculées séparément.

Source: Base de données administratives longitudinales, 1986 à 1993.

Cette divergence est attribuable à deux facteurs. Premièrement, les femmes ont, de façon générale, un revenu personnel plus faible que les hommes et elles se voient donc privées d'une source importante de revenu lors de la rupture. Deuxièmement, la plupart des femmes assument la garde des enfants après la séparation.

Note au lecteurs

Le présent communiqué porte sur le rapport analytique Revenu familial après séparation, qui paraît aujourd'hui. Cette étude présente une analyse approfondie des répercussions financières des séparations. On y traite du revenu après impôt ainsi que de la composition de la famille avant et après la séparation. L'analyse se concentre sur les personnes mariées qui ont eu des enfants et qui se sont séparées entre 1987 et 1993. Pour la première fois, les pensions alimentaires ont pu être retranchées du revenu de ceux qui les versent afin de bien mesurer leur changement de revenu.

De nouvelles règles entourant la fixation des pensions alimentaires entreront en vigueur le 1^{er} mai 1997. Cette nouvelle étude devrait apporter plus d'information dans les discussions à cet égard.

Cette étude examine le revenu après impôt exprimé en dollars de 1993, lequel a été ajusté pour tenir compte du nombre de membres de la famille. Les changements de revenu sont exprimés sous forme de médianes seulement, ce qui correspond au montant qui divise la répartition en deux groupes égaux, c'est-à-dire que la moitié des gens ont un changement de revenu au-dessus de la médiane, et l'autre moitié, en-dessous de la médiane.

Une année après la séparation, les femmes récupèrent une portion importante de leur perte. Cependant, cinq années après la séparation, elles font encore face à un manque à gagner de 5 % ou 1 000 \$ par rapport à leur revenu familial ajusté initial. Les hommes voient pour leur part s'accroître leur revenu familial, jusqu'à concurrence de 15 % ou 2 800 \$ cinq années après la séparation.

Ce sont uniquement les femmes seules ou monoparentales qui connaissent une baisse de revenu

Les changements de revenu varient selon le genre de famille et de façon plus marquée chez les femmes. À cet égard, les femmes seules ou à la tête de familles monoparentales font état d'une perte importante de revenu. Une année après la séparation, leur revenu familial ajusté avait diminué respectivement de 32 % ou 6 800 \$ et de 31 % ou 5 700 \$. À l'opposé, les femmes qui se remettaient en couple faisaient état d'une hausse de revenu de l'ordre de 8 % ou 1 300 \$.

Cinq années après la rupture, les femmes qui étaient de nouveau en couple bénéficiaient d'une hausse de leur revenu familial ajusté de 14 %. À titre de comparaison, les femmes monoparentales faisaient alors face à un manque à gagner de 21 % ou 3 700 \$ par rapport à leur revenu d'avant la séparation, tandis

que les femmes seules avaient un manque à gagner de 19 % ou 3 600 \$. Cinq années après la séparation, ces deux derniers groupes représentaient ensemble plus de 55 % des femmes séparées.

La situation des hommes à l'issue d'une rupture varie peu selon le genre de famille. Une année après la séparation, les hommes seuls faisaient état des hausses de revenu familial ajusté les plus importantes (+14 %), tandis que ceux qui étaient à la tête de familles monoparentales enregistraient les hausses les plus faibles (+1 %). Cinq années après la séparation, ils bénéficiaient d'une hausse de revenu respective de 16 % et de 5 %.

Changements médians¹ du revenu familial ajusté des hommes payeurs et des femmes bénéficiaires² de pensions alimentaires 1987 à 1993

	Années après séparation				
	1	2	3	4	5
	%				
Hommes payeurs					
Total	20	20	22	24	30
Couple	25	26	27	30	35
Monoparentaux	7	7	8	9	9
Seuls	22	21	21	23	26
Femmes bénéficiaires					
Total	-29	-26	-22	-19	-14
Couple	9	10	10	11	14
Monoparentales	-33	-32	-29	-28	-24
Seules	-40	-41	-32	-29	-21
	dollars constants de 1993				
Hommes payeurs					
Total	4 200	4 300	4 500	5 000	5 900
Couple	5 200	5 500	5 700	6 200	7 100
Monoparentaux	1 400	1 300	1 700	1 800	1 700
Seuls	4 400	4 300	4 200	4 600	5 300
Femmes bénéficiaires					
Total	-6 100	-5 400	-4 500	-3 900	-3 000
Couple	1 900	2 200	2 100	2 100	2 900
Monoparentales	-7 000	-6 700	-6 100	-5 900	-5 100
Seules	-9 500	-9 500	-8 000	-6 100	-5 900

¹ Les hommes bénéficiaires et les femmes payeuses de pensions alimentaires ont été exclus en raison de leur petit nombre (moins de 2 % chacun). À des niveaux même faiblement désagrégés, les chiffres ne sont pas significatifs.

² La médiane des changements en pourcentage ne correspond pas nécessairement à la médiane des changements en dollars puisque les médianes ont été calculées séparément.

Source: Base de données administratives longitudinales, 1986 à 1993.

Ces calculs tiennent compte du paiement et de la réception des pensions alimentaires, mais ils ne considèrent pas tous les facteurs qui entrent en ligne de compte lors d'une séparation, tels que les coûts liés

à la relocalisation, le partage du patrimoine familial et la garde partagée. Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure ces facteurs ont une incidence sur les résultats, car il n'existe présentement pas de données à cet égard.

Le fossé entre hommes et femmes se creuse davantage

Lorsqu'on limite l'analyse aux seuls payeurs et bénéficiaires de pensions alimentaires, l'écart de revenu familial ajusté observé entre les hommes et les femmes augmente. Une année après la séparation, les bénéficiaires de pensions alimentaires subissent des pertes plus marquées (-29 % ou -6 100 \$) que l'ensemble des femmes séparées (-23 % ou -3 900 \$). Les payeurs jouissent quant à eux d'une croissance de leur revenu familial ajusté (+20 % ou +4 200 \$) qui équivaut au double de celle de l'ensemble des hommes séparés (+10 % ou +2 000 \$).

Au cours des années subséquentes, si on les compare à l'ensemble des femmes séparées, les bénéficiaires récupèrent une plus faible portion de leur perte, et ce, plus lentement, alors que les payeurs se comparent avantageusement à l'ensemble des hommes séparés, bénéficiant de hausses plus élevées de leur revenu familial ajusté.

Comment évolue la composition familiale?

Entre 1987 et 1993, on estime que 829 200 Canadiens mariés ayant des enfants se sont séparés. Ainsi, 963 000 enfants à charge de moins de 18 ans ont été touchés par ces séparations, ce qui équivaut à 1,2 enfant par personne séparée. Une année après la séparation, 89 % des femmes et 36 % des hommes vivaient avec des enfants de moins de 18 ans. Cinq années après la séparation, ces proportions passaient à 76 % chez les femmes et à 42 % chez les hommes.

Une importante proportion d'hommes (30 %) et de femmes séparés (26 %) étaient de nouveau en couple au cours de l'année suivant leur séparation. Cinq années après la rupture, 54 % des hommes avaient une nouvelle conjointe et 45 % des femmes avaient un nouveau conjoint.

La publication *Revenu familial après séparation* (13-588-MPB, n° 5, 33 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Diane Galarnéau au (613) 951-4626 ou avec Jeannine Usalca au (613) 951-4628, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. ■

Ventes de véhicules automobiles neufs

Février 1997

En février, les ventes de véhicules automobiles neufs ont augmenté de 5,1 % (donnée désaisonnalisée) pour atteindre 111 377 unités, enrayant presque la baisse de 5,8 % obtenue en janvier. Les ventes de véhicules automobiles neufs suivent une tendance ascendante depuis le début de 1996. Les premières indications émanant de l'industrie automobile révèlent que d'autres augmentations sont à prévoir en mars dans les deux grandes catégories (voitures particulières et camions).

Le marché des camions est fébrile depuis quelques mois. En février, les ventes ont grimpé de 8,3 %, après avoir connu une baisse de 11,3 % en janvier et une hausse de 11,6 % en décembre. Malgré les mouvements des derniers mois, la tendance dans les ventes de camions est à la hausse.

Note aux lecteurs

Les données sur les valeurs moyennes des nouveaux véhicules proviennent de données non désaisonnalisées et excluent la plupart des données sur les camions lourds et autobus. Ces données ne tiennent compte que des compagnies qui vendent principalement des véhicules légers.

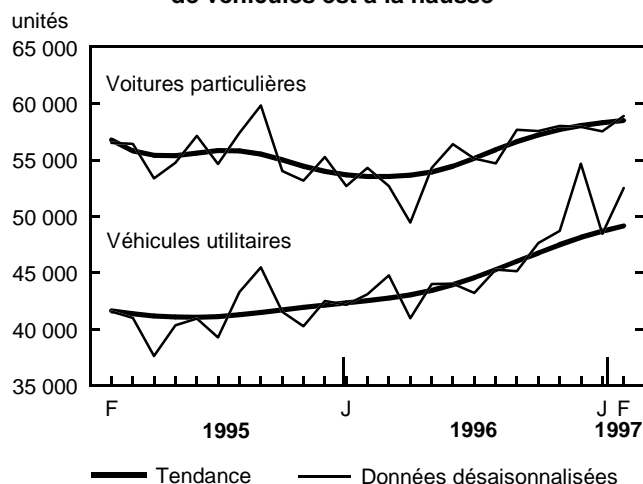
Les consommateurs payent davantage pour de nouveaux véhicules

Les consommateurs ayant acheté un nouveau véhicule en février (à l'exception de la plupart des gros camions et des autobus) ont déboursé en moyenne 25 960 \$ (avant les taxes), soit 5,7 % de plus qu'en février 1996. Ce prix moyen reflète les choix des consommateurs en ce qui a trait aux modèles et aux options désirés ainsi que les changements dans l'équipement de base des véhicules et une augmentation de 3,1 % dans le prix (mesurée par l'indice des prix à la consommation, composante sur l'achat de véhicules automobiles).

La valeur moyenne des nouveaux véhicules vendus augmente plus vite que le revenu moyen des ménages

Le déboursé moyen que les consommateurs ont consenti pour l'achat de nouveaux véhicules automobiles (à l'exception des gros camions et des autobus) a augmenté plus rapidement que le revenu moyen des ménages. De 1992 à 1995, dernière année où des estimations sur le revenu moyen des ménages étaient disponibles, le revenu moyen des ménages (en dollars courants) a augmenté de 3,5 %, passant de 46 465 \$ à 48 085 \$. Durant cette période, les consommateurs ont payé 22,7 % de plus pour l'acquisition d'un nouveau véhicule. Le déboursé moyen est passé de 18 410 \$ en 1992 à 22 590 \$ en 1995.

La tendance générale des deux types de véhicules est à la hausse



Les ventes de voitures particulières se sont élevées de 2,4 % par rapport à janvier. Ce gain découle presque entièrement des ventes de voitures fabriquées outremer (+12,3 %). Les ventes de voitures particulières construites par les trois Grands sont demeurées inchangées, tandis que celles d'autres marques ont augmenté de 5,8 %. Depuis avril 1996, les ventes de voitures particulières ont généralement augmenté. Les niveaux actuels des ventes de voitures particulières ont atteint ceux du début de 1995, mais les ventes n'ont pu récupérer tout le terrain perdu au cours des années antérieures.

Données stockées dans CANSIM: matrice 64.

Le numéro de février 1997 de *Ventes de véhicules automobiles neufs* (63-007-XPB, 16 \$ / 160 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements de nature analytique, communiquez avec Serge Dumouchel au (613) 951-2210, Section du commerce de détail, Division de l'industrie. Internet: lozimar@statcan.ca. Pour plus de renseignements, communiquez avec Louise Généreux au (613) 951-3549. □

Ventes de véhicules automobiles neufs

	Févr. 1996	Janv. 1997 ^r	Févr. 1997 ^p	Févr. 1996 à févr. 1997	Janv. à févr. 1997
données désaisonnalisées					
				variation en %	
Véhicules automobiles neufs	97 307	105 975	111 377	14,5	5,1
Voitures particulières	54 304	57 512	58 875	8,4	2,4
Nord-américaines ¹	47 041	50 039	50 484	7,3	0,9
Importées	7 263	7 473	8 391	15,5	12,3
Les trois Grands	35 385	34 204 3	4 218	-3,3	0,0
Autres marques	18 919	23 308	24 657	30,3	5,8
Camions, fourgonnettes et autobus	43 004	48 463	52 502	22,1	8,3
	Févr. 1996	Févr. 1997 ^p	Févr. 1996 à févr. 1997	Part du marché	
				févr. 1996	févr. 1997
données non désaisonnalisées					
			variation en %	%	
Véhicules automobiles neufs	81 180	89 201	9,9		
Voitures particulières	44 904	46 063	2,6		
Nord-américaines ¹	39 663	40 120	1,2	88,3	87,1
Importées	5 241	5 943	13,4	11,7	12,9
Les trois Grands	30 511	27 627	-9,5	67,9	60,0
Autres marques	14 393	18 436	28,1	32,1	40,0
Camions, fourgonnettes, autobus	36 276	43 138	18,9		
Nord-américaines ¹	34 570	38 760	12,1	95,3	89,9
Importées	1 706	4 378	156,6	4,7	10,1

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

¹ Manufacturées ou assemblées au Canada, aux États-Unis ou au Mexique.



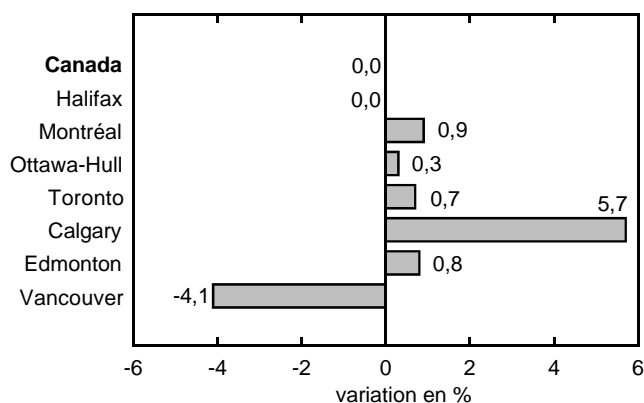
AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice des prix des logements neufs

Février 1997

En février, l'indice des prix des logements neufs n'a montré aucun changement par rapport au niveau de février 1996. C'est la première fois depuis juillet 1994 que le changement annuel n'a pas été négatif.

Indice des prix des logements neufs
février 1996 à février 1997



De janvier à février 1997, l'indice a augmenté de 0,2 %. Dans 13 des 21 villes qui font partie de l'enquête, des augmentations mensuelles ont été observées. Cinq villes ont enregistré des diminutions mensuelles, tandis que les trois autres villes n'ont signalé aucun mouvement mensuel en février.

L'amélioration du marché des logements neufs au cours des derniers mois a été attribuable au niveau de confiance plus élevé chez les consommateurs et aux taux d'intérêt favorables. Cependant, la concurrence sur le marché a atténué des augmentations dans quelques villes enquêtées, malgré le relèvement des coûts de construction dans ces mêmes villes.

Indices des prix des logements neufs

(1986=100)

	Févr. 1997	Févr. 1996 à févr. 1997	Janv. 1997 à févr. 1997
		variation en %	
Canada	132,4	-	0,2
Maisons seulement	122,4	0,2	0,3
Terrains seulement	165,4	-0,3	-
St. John's	125,7	-0,8	-
Halifax	121,0	-	0,2
Charlottetown	116,7	1,0	0,5
Saint John-Moncton-Fredericton	113,3	-1,1	-0,5
Québec	133,4	-1,8	0,3
Montréal	137,8	0,9	-
Ottawa-Hull	119,6	0,3	-0,7
Toronto	137,2	0,7	0,3
Hamilton	127,6	2,9	1,5
St. Catharines-Niagara	123,9	1,7	-1,0
Kitchener-Waterloo	121,6	-0,7	-0,3
London	142,4	1,1	0,5
Windsor	133,3	3,9	0,6
Sudbury-Thunder Bay	137,4	0,1	0,4
Winnipeg	120,2	1,6	0,1
Regina	135,6	2,0	0,1
Saskatoon	116,5	2,0	-
Calgary	149,4	5,7	0,2
Edmonton	146,6	0,8	0,4
Vancouver	127,0	-4,1	0,2
Victoria	107,8	-4,0	-0,1

Données stockées dans CANSIM: matrice 2032.

Le numéro du premier trimestre de 1997 de *Statistiques des prix de la construction* (62-007-XPB, 23 \$ / 76 \$) paraîtra en juin. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Paul-Roméo Danis au (613) 951-3350, Sous-section du service à la clientèle, Division des prix. Télécopieur: (613) 951-2848. Internet: danipau@statcan.ca. ■

Enquête annuelle des manufactures

1995

L'Enquête annuelle des manufactures fournit de l'information sur plus de 200 industries distinctes. La diffusion des statistiques principales pour chacune d'elles est étalée dans le temps. Les données pour

les industries énumérées ci-après sont maintenant disponibles.

À partir d'aujourd'hui, les statistiques principales à l'échelle nationale sont disponibles pour 198 industries.

Données stockées dans CANSIM: matrices 5425, 5434, 5464 à 5466, 5472, 5484, 5485, 5487, 5526, 5549, 5557, 5576 et 5580.

Les données pour ces industries seront publiées dans *Industries textiles de première transformation* (34-250-XPB, 40 \$), *Industries de produits textiles*

(34-251-XPB, 40 \$), *Industries du bois* (35-250-XPB, 55 \$), *Industries du papier et produits connexes* (36-250-XPB, 40 \$), *Industries de la fabrication des produits métalliques* (41-251-XPB, 40 \$), *Industries du matériel de transport* (42-251-XPB, 40 \$) et *Industries des produits électriques et électroniques* (43-250-XPB, 40 \$), qui paraîtront bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la personne-ressource dont le nom figure au tableau ci-après. Télécopieur: (613) 951-9499. Internet: desrosi@statcan.ca.

Valeur des livraisons

	1994	1995	1994 à 1995 var. en %	Numéro au catalogue	Renseignements: (613)	
	millions de \$					
Industrie (C.T.I.)						
Fibres chimiques et filés de filaments (1811)	1 069,8	1 233,4	15,3	34-250-XPB	N. Charron	951-3510
Teinture et finissage à façon de produits textiles (1992)	272,1	296,4	8,9	34-251-XPB	N. Charron	951-3510
Armoires et placards de cuisine et coiffeuses de salle de bain en bois (2542)	937,1	957,2	2,1	35-250-XPB	B. Pépin	951-3516
Portes et fenêtres en bois (2543)	1 173,0	1 023,8	-12,7	35-250-XPB	B. Pépin	951-3516
Autres bois travaillés (2549)	1 127,6	1 141,0	1,2	35-250-XPB	B. Pépin	951-3516
Autres bois (non classés ailleurs) (2599)	299,1	359,3	20,1	35-250-XPB	B. Pépin	951-3516
Papier journal (2712)	7 534,7	11 456,2	52,0	36-250-XPB	B. Pépin	951-3516
Carton (2713)	1 927,1	2 645,9	37,3	36-250-XPB	B. Pépin	951-3516
Autres papiers (2719)	3 367,8	4 578,5	35,9	36-250-XPB	B. Pépin	951-3516
Autre emboutissage et matriçage des produits en métal (3049)	2 186,9	2 440,5	11,6	41-251-XPB	D. Higgins	951-9837
Aéronefs et pièces d'aéronefs (3211)	5 743,5	6 769,3	17,9	42-251-XPB	A. Shinnan	951-3515
Pièces embouties pour véhicules automobiles (3253)	3 294,9	3 736,4	13,4	42-251-XPB	A. Shinnan	951-3515
Autre matériel électronique et de communication (3359)	2 618,7	2 642,6	0,9	43-250-XPB	L. Vincent	951-3523
Transformateurs électriques (3371)	607,4	695,2	14,5	43-250-XPB	L. Vincent	951-3523

NOUVELLES PARUTIONS

Revenu familial après séparation, Rapport analytique sur le revenu n° 5
Numéro au catalogue: 13-588-MPB
 (Canada: 33\$; États-Unis: 33\$US; autres pays: 33\$US).

Produit intérieur brut par industrie, janvier 1997
Numéro au catalogue: 15-001-XPB
 (Canada: 15\$/145\$; États-Unis: 15\$US/145\$US; autres pays: 15\$US/145\$US).

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada*, 1994 (11-204F, Canada 15\$; États-Unis: 18\$US; autres pays: 21\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Commandez *Le Quotidien* et autres publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 (800) 267-6677**

Pour les autres pays, composez: **1 (613) 951-7277**

Ou envoyer votre commande par télécopieur: **1 (613) 951-1584**

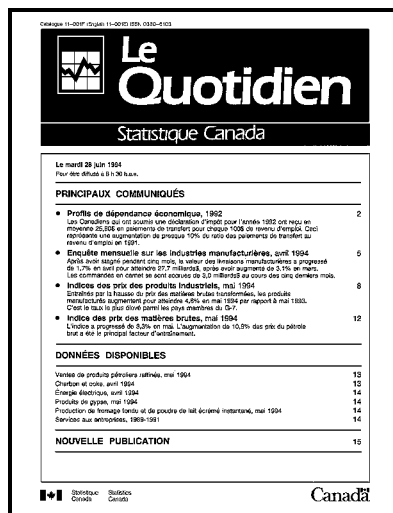
Pour un changement d'adresse: veuillez indiquer votre numéro de compte.

Pour commander par la poste, écrivez à: Ventes et services, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7% de TPS.

Les centres régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique « Statistique Canada ».

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour recevoir *Le Quotidien* via l'Internet, envoyez un message par courrier électronique à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédacteur: Christian Carbonneau (613) 951-1187

Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1189

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1997. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.